



RESF 64 (Réseau Éducation Sans Frontière) est un collectif de syndicats et d'associations qui milite pour le respect du droit de tous les enfants à l'éducation.

Il se peut qu'il y ait des enfants de familles réfugiées dans votre établissement. Ces familles sont souvent dans des situations d'extrême précarité (nourriture, logement, soins médicaux). Par peur, elles ne signalent pas toujours leurs difficultés après un refus du droit d'asile ou de titre de séjour et cachent qu'elles ont une Obligation de Quitter le Territoire Français. Or, certaines d'entre elles font le choix de rester sur notre sol et leurs enfants sont dans les classes.

De même les mineurs étrangers, seuls en France, sont peut-être scolarisés, certains peuvent avoir les mêmes préoccupations.

La mobilisation et la médiatisation ont déjà permis de montrer à l'administration que ces familles sont intégrées. Récemment une famille a ainsi obtenu un titre de séjour de 6 mois. Notre rôle est de les aider dans leur détresse, de les entourer, en leur donnant des contacts et en créant un comité de soutien.

Les enseignants et les parents d'élèves sont parfois démunis face à ces situations. Aussi, nous vous proposons notre aide et nos conseils pour que vous puissiez organiser la défense de ces enfants.

- Contactez-nous à 64resf@gmail.com pour avoir des outils ;
- N'hésitez pas à aller au devant de ces familles pour faire le point avec eux, créer du lien, et leur signaler que vous pouvez être un relais.
- Alertez vos collègues, les associations et les représentants de parents d'élèves pour organiser un comité de soutien
- Nous faire remonter s'il manque des moyens spécifiques pour leur enseigner le français.

Vous n'êtes pas seuls ! Alertez-nous des problèmes que vous rencontrez.

Merci d'afficher ce communiqué dans la salle des maîtres ou la salle des profs.